

**Commune d'ETH**  
**République française, Département du Nord**  
**Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe**

<b>PROCES-VERBAL</b> <b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------

**Séance du : 12 Mai 2025**

**Convocation en date du : 6 Mai 2025**

**Nombre de membres : 11**

**En exercice ayant pris à la délibération : 6**

Le douze mai deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire en salle de réunion (1<sup>er</sup> étage) de la mairie d'Eth sous la présidence de Madame Pierrette GUIOST, Maire.

**Membres présents :**

- Pierrette GUIOST
- Marie Claire LARA
- David JUZAK
- Bertrand KRIEGEL
- Fabrice WANDOLSKI
- Philippe ROGER

**Membres absents excusés :**

- Laurent GENAMEZ
- Delphine STIBLING
- Xavier RYCKEBUSCH

**Membres absents non excusés :**

- Pierre HECQUET
- Wilfred GILBERT

**Secrétaire de séance :** Monsieur ROGER Philippe

Procès-verbal du Conseil Municipal de la séance du 12 Mai 2025

1

PR

**Début de la séance : 19h05**

**Délibérations :**

Madame le Maire informe les membres présents du Conseil Municipal de la possibilité de faire revaloriser le métier de secrétaire de mairie au grade de rédacteur pour les secrétaires de mairie actuellement sur un poste revalorisé en catégorie B et d'être en mesure d'établir un dossier pour une sollicitation au Fonds de solidarité à hauteur de 15 000 € de la CCPM et sollicitation au Fonds de soutien aux Investissements locaux à hauteur de 15 000 € de la CCPM.

1 - Décision favorable à l'unanimité des membres présents sur la création d'un poste de rédacteur (selon loi n°2023-1360 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie introduisant un dispositif transitoire de promotion interne d'accès au grade de rédacteur pour les secrétaires de mairie actuellement sur un poste revalorisé en catégorie B.

2 - Décision favorable à l'unanimité des membres présents pour une sollicitation au Fonds de solidarité à hauteur de 15 000 € de la CCPM.

3 - Décision favorable à l'unanimité des membres présents pour une sollicitation au Fonds de soutien aux investissements locaux à hauteur de 15 000 € de la CCPM.

**Autres sujets :**

Annnonce d'une réunion de chantier pour les travaux de la mairie prévue le 22 Mai 2025 à partir de 14h30. Présence impérative des entreprises France Constructions, Pirson Toiture et Pirson Menuiserie.

**Fin de la séance à 20h15**

Fait et délibéré à Eth, le 12 Mai 2025

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance

Procès-verbal du Conseil Municipal de la séance du 12 Mai 2025

62

PR

**Arrêt du Procès-verbal**

**Séance du 6 septembre 2025**

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que le procès-verbal de la séance du 12 mai 2025 a été transmis par mail à tous les membres du Conseil Municipal.

Elle demande aux Conseillers s'il y a des précisions ou modifications à apporter à celui-ci.

Aucune remarque n'ayant été formulée, Madame le Maire prononce l'arrêt du procès-verbal de la séance du 12 mai 2025.

**Procès-verbal arrêté le : 06/09/2025**

Le Maire,  
Pierrette GUIOST



La Secrétaire de séance  
Marie-Claire LARA

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. LARA", is written below the printed name of the secretary.